

---

Adresse des administrateurs du directoire du district de Mont-Ferme à la Convention nationale, lors de la séance du 3 brumaire an III (24 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des administrateurs du directoire du district de Mont-Ferme à la Convention nationale, lors de la séance du 3 brumaire an III (24 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 22-23;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21124\\_t1\\_0022\\_0000\\_12](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21124_t1_0022_0000_12)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

nationale de ses propres sentimens qu'il y trouve si heureusement exprimés.

*Six signatures illisibles.*

Le conseil général de la commune du Rocher-de-la-Liberté, ci-devant Saint-Lo qui a pris lecture de l'adresse de la société populaire à la Convention nationale, déclare donner pleine adhésion à cette Adresse; ayant toujours professé les mêmes principes que partagent tous les membres qui composent la [deux mots ratés] ils soutiendront jusqu'au dernier moment de leur vie. En séance publique le 26 vendémiaire l'an trois de la République une et indivisible.

OURY, LE ROUX, *agent national*, SURGET, ROULLAND, *notables*, GAUGAIN, *officier municipal et cinq autres signatures illisibles.*

La justice de Paix du Rocher-de-la-Liberté, de cette commune, qui dans tous les temps et dans toutes les circonstances a par son service, sa bravoure, son respect pour les lois, signalé le plus ardent patriotisme, donne avec une satisfaction entière son adhésion à cette adresse de la société populaire. C'est dans son oeuvre, c'est dans l'âme de toutes les autorités constituées dont l'oeil veille constamment avec le sien au maintien de l'ordre public quelle a puisé ses expressions

N'en doutés pas citoyens le mérite de la vertu du français a été généralement senti avec tout l'interet qu'elle inspire. L'on y remarque ce feu sacré, cette empreinte de génie tutélaire appliqué au bonheur de la gloire de la République; aussi dans cette crise, la plus redoutable, vos lumières, votre sagesse, une attitude majestueuse à votre poste l'ont sauvée; vous l'avez délivré de ces monstres sanguinaires qui pour assouvir leur horrible despotisme juguloient à tout moment l'innocence qui pouvoit leur être nuisible en ravisant à la victime jusqu'au droit naturel de sa déffense.

Ainsi votre courage, votre énergie, vos pénibles travaux sont inscrits au temple de mémoire. Le peuple vous entoure de sa confiance, vous rend l'hommage de sa reconnaissance et tout bon citoyen ne cesse de répéter avec allegresse, vive la Convention nationale.

*Suivent quatre signatures.*

**P**

[*La société populaire de Nuits, régénérée, à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (42)

Pères de la Patrie,

Vous venez de réaliser en un jour le bonheur auquel nous aspirions depuis cinq ans.

(42) C 325, pl. 1403, p. 13.

La liberté cette fille ainée de la nature, ne sera plus confondue avec l'infâme licence : assise sur des bazes inébranlables elle médusera tout ses ennemis.

La sublime adresse que vous venez de faire au premier peuple libre est le langage du sentiment et de la vertu et le principe de tout vrai gouvernement : elle va désiller les yeux de tous ceux qui n'étoient qu'égarés, comme elle sera le supplice de tous ceux qui pouvoient être coupables.

Représentans, nous l'avons lue avec cet intérêt, cette émotion délicieuse que la vertu a seule le droit d'inspirer; elle sera longtems encore le sujet de nos plus douces méditations : nous ne doutons point que les principes de moralité et de patriotisme quelle exprime après avoir fait le bonheur du peuple français, ne fasse bientôt encore celui de tous les peuples de la terre, sans doute il était réservé au génie bienfaisant qui avait purgé le sol de la liberté de tous ses vils ennemis, d'y faire naître et chérir toutes les vertus. Restez donc à votre poste pour jouir longtems de la félicité d'un grand peuple que vous aurez rendu heureux par vos bienfaits.

Vive la Liberté, vive la République, vive la Convention.

ARMONT, *président*, CARDEUR fils, *secrétaire.*

**11**

**Les administrateurs du directoire du district de Montferme** [ci-devant Saint-Rambert], **département de l'Ain<sup>a</sup>; le conseil général de la commune d'Alençon, département de l'Orne<sup>b</sup>; celui de la commune de Neufchâtel, département de la Seine-Inférieure<sup>c</sup>; d'Égalité-sur-Marne, ci-devant Château-Thierry, département de l'Aisne<sup>d</sup>; du Havre-Marat** [ci-devant Le Havre], **département de la Seine-Inférieure<sup>e</sup>; le comité révolutionnaire du district de Roanne, département de la Loire<sup>f</sup>; les conseils généraux des communes de Cambrai<sup>g</sup> et de Douai<sup>h</sup>, département du Nord; les secrétaires commis du district d'Amboise, département d'Indre-et-Loire<sup>i</sup>, expriment leur adhésion aux principes développés par la Convention, dans son Adresse et l'invitent à rester à son poste.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (43).**

**a**

[*Les administrateurs du directoire du district de Mont-Ferme à la Convention nationale, le 15 vendémiaire an III*] (44)

(43) P.-V., XLVIII, 26-27.

(44) C 323, pl. 1384, p. 34.

Législateurs,

Nous nous sommes réjouis avec tous les bons citoyens à la nouvelle de la convalescence de votre collègue Tallien dont l'énergie a provoqué la haine de tous les scélérats, et attiré sur lui une main parricide.

Législateurs, vous avez abbatu la tyrannie; vous avez terrassé le fanatisme; du nord au midi, vous avez mis la victoire à l'ordre du jour; achevez votre ouvrage et pour prévenir de nouveaux attentats anéantissez deux monstres qui déchirent encore les entrailles de la République : l'intrigue et l'immoralité trainant tous les vices à leur suite.

À présent que l'homme probe réduit si longtemps au silence ose se prononcer, que reste-t-il aux intrigans, aux factieux, à cette classe d'ames corrompues dont chaque jour éclaire de nouveaux forfaits? que leur reste-t-il? L'assassinat... Oui, ils n'ont plus que ce moyen de reprendre une existence politique, de dominer, de resaisir l'autorité qu'ils tenoient du dernier Cromwel, et dont, sous le masque d'un ardent patriotisme ils ont si cruellement abusé. Mais les vrais patriotes sont là pour les surveiller, pour les combattre, et entre le crime et la vertu la lutte ne peut être longue ni la victoire incertaine.

Législateurs, soyez fermes à votre poste; ne le quittez qu'après avoir assuré à la République une paix durable au dehors par la chute du dernier tyran et la tranquillité au dedans par la répression de tous les vices, par la destruction de ces insectes politiques qui ne s'attachent qu'aux citoyens vertueux et qui semblables à la sang-sue, ne quittent prise que lorsqu'ils sont gonflés de sang.

Signalez-tous les malveillans de quelque masque qu'ils se couvrent, et qu'à leur aspect, les gens de bien, ceux qui au milieu des agitations inséparables d'une révolution comme la notre, n'ont jamais eu pour boussole que la probité et l'honneur et pour but que le triomphe de la République, puissent se dire comme jadis de Rome : *hic niger est; hunc tu romane caveto*.

Vous acquerrez, législateurs, de nouveaux tributs de reconnaissance et l'affermissement de la liberté préparée par la journée du 14 juillet et consolidée par celle du neuf thermidor, sera le fruit impérissable de vos vertus, de votre énergie et de celle du peuple souverain que vous êtes dignes de représenter.

Vive la République, vive la Convention.

DUMALLE, Adrien FALAVIEN, BILLION,  
MOUYEZ, *président*, FAUQUEUEZ, *secrétaire*.

**b**

[Le conseil général de la commune d'Alençon à la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III] (45)

Liberté, Égalité, unité,

Citoyens Représentants

Le conseil général de la commune d'Alençon a donné lecture le vingt-trois de ce mois à l'ouverture de sa séance, de votre adresse au peuple français; les grandes et importantes vérités qu'elle renferme, les principes consolateurs pour l'homme de bien qu'elle consacre, ont excité les plus vifs applaudissements. Ces vérités éternelles étoient gravées dans nos cœurs, nous les reconnoissons pour les bases inébranlables de la République. Tous les citoyens attendris et reconnoissans ont accueilli cette sublime adresse avec transport, avec enthousiasme. Le regne des loix et de la justice va donc succéder à l'oppression, à la tyrannie; la justice est enfin à l'ordre du jour; justice severe, Représentants; que la loy soit la règle et l'égide de l'homme probe, du vrai républicain, que l'homme de bien, l'homme pur ne soit plus comprimé par la terreur : plus de terreur sinon pour les fripons, les hypocrites, les dominateurs, les intrigans et les factieux; qu'ils tremblent ces estres perfides, immoreaux qui crient sans cesse contre une prétendue oppression des patriotes, qu'ils tremblent ces hommes féroces qui font palir la nature, ces tigres altérés de sang, ces monstres exécrables qui voudroient perpétuer le terrorisme, la confusion et l'anarchie pour assurer l'impunité de leurs crimes, et pour assouvir le besoin de meurtre et de brigandage qui les tourmente et qui semble lié à leur affreuse existence;

C'est pour cette secte homicide, la honte et le scandale de l'humanité, que la terreur doit sans cesse estre à l'ordre du jour; que ces héritiers des crimes de l'infâme Robespierre disparaissent du sol de la République trop longtemps souillé par leur présence; qu'ils soyent engloutis avec ses mânes épouvantables.

Citoyens Représentants en maintenant dans toute sa pureté et dans toute son énergie le gouvernement révolutionnaire dégagé des vexations, des mesures cruelles, des iniquités dont il a été le prétexte, vous sauverés la chose publique, et vous conduirés heureusement au port le vaisseau de l'état trop longtemps battu par la tempête. Continués d'exercer avec sagesse, avec énergie la plénitude de tous les pouvoirs qui vous sont délégués par le peuple souverain; vous seuls avés le droit d'agir en son nom; vous ne souffrirés pas qu'il s'élève jamais des voix qui parlent plus haut que la représentation nationale; exterminés toutes les factions, vous avés juré de sauver le peuple, de réster au poste qu'il vous a confié jusqu'à ce que sa liberté, son bonheur et son triomphe soyent consolidés, vous remplirés vos sermens. Nous, nous jurons de demeurer invariablement attachés aux principes sacrés que vous venés de proclamer. La Convention nationale ne cessera jamais d'estre notre seul point de ralliement. Vive la Justice, vive la Convention, une et indivisible, comme la République.

GERARD, LESOURNEUX, *agent national*,  
LE MERCIER, DUBOIS JAMBON, LOPPÉ,  
LEGENDRE, LAUNAI, KÉRALIO, LINDET  
*et quatorze autres signatures illisibles.*